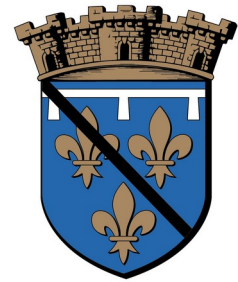


LA GRAVE LA MEIJE INFO N°2

AOÛT 2020



LA GRAVE - LA MEIJE

Voici déjà plus d'un mois que la nouvelle équipe municipale a été mise en place et le moins que l'on puisse dire c'est que le travail ne nous a pas manqué.

La première chose qu'il nous a fallu faire en urgence a été de voter un budget à l'équilibre pour notre petite Commune.

La communication, les échanges d'idées, les sollicitations avec la population, les acteurs économiques et administratifs ont foisonné. Il s'agissait bien là de l'un de nos objectifs prioritaires.

Notre souhait a été de rendre visible, rapidement, le changement souhaité par la population. C'est pourquoi, alors que notre Pays de la Meije, connaît cette année une affluence touristique remarquable, nous avons mis en place :

Au Chef-Lieu :

- Un stationnement Zone bleue
- Une Zone 30 Kilomètres heure avec l'installation de deux radars pédagogiques.
- Un Agent de sécurité de la Voie Publique, qui travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale.
- Un coffret électrique a été installé sur le parking du téléphérique pour desservir les besoins en électricité des forains et alimenter le nouveau panneau numérique d'informations municipales.

Dans les Hameaux :

- Un effort sur la signalétique routière.
- Des travaux d'urgence de la voirie.
- Des lettres de mise demeure afin d'évacuer des épaves de véhicules ont été adressées aux propriétaires et des mises en fourrière suivront dès que les délais impartis auront été dépassés.

Notre travail sur le stationnement sur l'ensemble de la Commune se poursuit mais les effets réels pour l'améliorer seront plus lents à percevoir.

Concernant l'urbanisme, le nombre de dossiers à traiter, qu'il s'agisse de travaux ou de litiges entre particuliers et ou la Mairie est en nette hausse. Nous rappelons à cet effet que notre Commune est doublement liée à un Plan Local d'Urbanisme (PLU) que chacun peut consulter en Mairie, et surtout aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, du fait que tous nos hameaux sont inscrits en site classé et protégé. Du fait de notre appartenance à la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), chaque demande d'autorisation est systématiquement soumise à l'étude et à l'avis du cabinet d'urbanisme indépendant employé par la CCB. Nous tenons à indiquer aux demandeurs que le Maire ne signera pas les dossiers qui auraient reçu un avis défavorable des services d'urbanisme de la CCB. Après mise en demeure de régularisation, tous les travaux qui seraient réalisés de manière illégale ou non conformes seront systématiquement portés à la connaissance du Procureur de la République.

Une nouvelle antenne Free mobile prévue pour couvrir la Zone blanche de téléphonie du Chazelet devrait être installée à proximité de l'antenne existante TDF située à droite de la gare du téléphérique à 2400 mètres.

Nous sommes associés avec le Département de la Savoie à la création d'un sentier du Tour des Aiguilles d'Arves qui peut faire l'objet de subventions et qui est de nature à développer notre offre touristique. Nous sommes également partie prenante pour le projet de sentier de La Grave à Villar d'Arène par le Puy Golèfre initié par l'association Chemins d'avant.

Le nouveau conseil du Syndicat d'Electrification du Briançonnais a été mis en place, des subventions sont possibles. Nous invitons donc la population à signaler les lampes d'éclairage public défectueuses et les zones noires où de nouveaux éclairages seraient à créer.

Pour faciliter l'installation de la fibre optique, la prospection concernant les noms de rues et chemins de la Commune se poursuit et comme toutes les idées sont bonnes à prendre nous vous invitons à nous les adresser par le moyen de votre convenance. Un stand sera également tenu le jeudi au marché avec des plans du cadastre et une urne pour vos idées.

En cette période de forte affluence touristique nous invitons tous les usagers à se partager notre territoire de manière cordiale et responsable. En effet des problèmes de cohabitation demeurent entre les randonneurs et les alpagistes (Patous). Les cyclistes et vététistes devront se montrer prudents et adapter leur vitesse dans les voies souvent étroites de nos villages, comme sur les sentiers qu'ils devront partager avec les piétons. Une signalisation sera installée sur la route de Valfroide pour informer tous les usagers que cette route est difficile du fait de l'absence de revêtement et de sa déclivité et que le croisement des véhicules peut se révéler très délicat en de nombreux endroits.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé aux journées citoyennes du 14 juillet à l'arboretum de La Grave et du 9 août au moulin de Valfroide ainsi que la ferme du moulin pour la fourniture des 65 plantes pour le cimetière du Chef-lieu.

Nous demandons à toutes les personnes qui voudraient recevoir ce bulletin d'informations mensuel par mail de communiquer leurs coordonnées à la Mairie. Il sera également possible d'organiser une distribution pour les habitants de la Commune qui ne disposent pas d'un mail.

Toute l'équipe Municipale et moi même, vous souhaitons une très bonne saison estivale.

Le Maire,
Jean Pierre PIC